

Catégorie

B

Cadre d'emplois

Techniciens territoriaux

Niveau de régime indemnitaire

B2

La Direction

La Direction des infrastructures met en œuvre la politique publique dédiée à la gestion des infrastructures routières en s'inscrivant dans la dynamique développement durable. Elle assure notamment les missions suivantes :

- Préserver le patrimoine dont les chaussées et les ouvrages d'art (ponts, murs, tunnels, ...)
- Offrir de bonnes conditions de circulation
- Améliorer la sécurité en protégeant les usagers contre les accidents et les risques naturels
- Favoriser les modes de déplacements alternatifs (aménagements cyclables et les aires de covoiturage)
- Assurer la gestion des matériels
- Piloter les opérations de déploiement du très haut débit et de la couverture mobile

Elle regroupe 140 agents répartis au sein de la direction adjointe aménagement, de la direction adjointe maintenance et du service du matériel et de la maintenance routière (SMMR) composé des unités Radio équipements dynamiques, Travaux contrôles, Ateliers mécaniques, Gestion, et Logistique approvisionnement.

Objectifs du Service

Les 80 agents du SMMR (dont 42 mécaniciens) répartis sur 4 sites, un site principal à Chambéry et 3 ateliers situés à Bourg St Maurice, Frontenex et Saint Jean de Maurienne) ont les objectifs suivants :

- Définir la politique d'acquisition des matériels
- Acquérir, maintenir et gérer le parc des matériels du Département
- Mettre à disposition les véhicules et engins nécessaires aux activités des autres directions et services du Département
- Assurer la maintenance en régie de la Radio et des équipements dynamiques
- Effectuer des chantiers routiers et contrôles spécifiques sur l'ensemble du Département : PATA, Lamier, Nacelle, Balayage, aérogommage
- Apporter une assistance technique au maître d'ouvrage et réaliser le contrôle extérieur des travaux d'infrastructure du Département

FINALITES DE LA FONCTION

- Apporter une expertise technique en matière d'assistance, de conseil et de contrôle dans les phases de conception et de réalisation de travaux relatifs aux équipements dynamiques routiers
- Assurer l'installation, la configuration, la coordination et la maintenance des équipements dynamiques routiers du Département
- Prendre en charge la maintenance du système de radiocommunication départemental, ainsi que des stations de relevage et de comptage

MISSIONS

Équipements radio et équipements dynamiques :

- Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements dynamiques routiers (PMV, barrières automatiques, équipements dynamiques liés au tunnels, vidéo, comptage, feux tricolores, détecteur d'avalanche, ...)
- Participer à l'installation, à l'adaptation et à l'évolution de ces équipements
- Assurer la maintenance préventive et curative du système de radiocommunication départemental (terminaux, distribution électrique, système radio, système de routage, antennes, ...)
- Apporter un appui technique et une expertise aux services du Département
- Contribuer à la veille technologique et proposer des améliorations adaptées
- Suivre les interventions de maintenance préventive et curative réalisées par les entreprises extérieures
- Assurer le suivi des matériels envoyés en service-après-vente (SAV) pour réparation
- Prendre en charge la mise à jour de la documentation technique (dossiers, schémas électriques, plans, etc...)

Activités occasionnelles :

- Animer ponctuellement des actions de formation interne avec les services de la Direction des infrastructures (DI) et/ou les autres services du Département
- Proposer un appui technique aux différents services du pôle

La réalisation de certaines missions (accès aux relais radio) implique d'être en mesure d'effectuer des marches en montagne en toutes saisons, et d'exercer des activités en hauteur (pylône, nacelle) et/ou en milieux confinés (pompes de relevage, tunnels...)

Liens hiérarchiques

- Responsable ingénierie radio équipements dynamiques
- Responsable de l'unité radio équipements dynamiques

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Direction des Infrastructures (DI)
- Maisons techniques du Département (MTD)
- Direction des Systèmes d'Information (DSI)
- Tout service en tant que de besoin

Hors du Conseil départemental :

- Direction Interdépartementale des Routes-Centre Est (DIR-CE) – PC OSIRIS
- Autres collectivités
- Fournisseurs et entreprises de maintenance, bureaux d'études, cabinets d'audit de certification

COMPETENCES ATTENDUES

- Habilitation électrique (B2V Essai / BC / BR / H0, H1 HC) souhaitée
- Habilitation AIPR (intervention sur ou au voisinage d'installations électrique) souhaitée
- Habilitation au travail en hauteur souhaitée (sur pylône et sur nacelle)
- Conduite d'engins souhaitée (notamment engins de levage et de manutention, nacelles)
- Permis de conduire de catégorie B
- Electricité
- Electronique
- Radiocommunication
- Outils et logiciels bureautiques
- Logiciels métiers (réseaux, administration et sécurité des systèmes d'information)
- Autonomie
- Disponibilité
- Aptitude au travail en équipe
- Aptitude à rendre compte
- Force de proposition

Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : OUI
- Port d'équipements de protection individuelle : OUI
- Port de vêtements de travail : OUI
- Astreintes : OUI
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
 - ➔ si OUI,
- Nombre de points : Néant
- Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
 - ➔ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME

